



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-122823>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-122823**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Val d'Europe agglomération

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction du groupe Scolaire n° 3 de Coupvray

Description : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction du Groupe Scolaire n° 3 de Coupvray

Identifiant de la procédure : 4c0304c6-56a1-47fb-af7a-f68213c43325

Identifiant interne : 24.42

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71250000 Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Val d'Europe Agglomération, Maître d'ouvrage délégué pour le compte de la Commune de COUPVRAY, (Maître d'ouvrage), lance un appel à la concurrence pour l'organisation d'un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur « esquisse + » (ESQ+), en vue de l'attribution d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction du 3ème groupe scolaire. La présente consultation est conduite en vue de

la conclusion d'un marché de maîtrise d'oeuvre passé sous la forme d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables, en application de l'article R. 2122-6 du Code de la commande publique, après mise en oeuvre d'un concours restreint organisé sur « esquisse + », conformément aux articles L. 2125-1 2°, R. 2162-15 à 26, et L. 2431-1 du Code de la commande publique. Le programme porte sur la construction en Tranche Ferme (TF) d'un groupe scolaire 14 classes (6 maternelles et 8 élémentaires dont 2 classes pouvant être affectées à des enfants en maternelle) avec un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de 120 places, implanté sur un terrain d'une superficie de 23 000 m² sur lequel la commune projette également la construction ultérieure d'une halle des sports. L'équipement scolaire recevra également en tranche ferme, un espace restauration ainsi que des espaces extérieurs (cours de récréation, plateau EPS, parking enseignants). Une tranche optionnelle sera également intégrée au projet dès le démarrage comprenant une extension de 5 classes pour l'école. La part prévisionnelle de l'enveloppe financière affectée aux travaux (valeur février 2024) par le maître de l'ouvrage pour la tranche ferme est fixée à 11 549 840,00 Euros HT, et 2 374 320,00 Euros HT pour la tranche optionnelle. Les missions confiées au Maître d'oeuvre sont des missions de base au sens de l'article R. 2431-4 du Code de la commande publique : ESQ / APS / APD / PRO / DCE-ACT / VISA / DET / OPC / AOR. Les missions complémentaires que le maître d'ouvrage confie au maître d'oeuvre sont : Haute Qualité Environnementale / Traitement Paysager / Coordination du Système de Sécurité Incendie CSSI. L'équipe de maîtrise d'oeuvre doit postuler, seule ou en groupement, pour la totalité de la mission demandée, en présentant obligatoirement au moins l'ensemble des capacités minimales requises suivantes : un architecte, inscrit à l'ordre des architectes ; Ingénierie Structure, électricité et fluides, et/ou TCE bâtiment, Cuisiniste ; Paysagiste ; Qualité Environnementale, ; Economie de la construction ; Pilote OPC ; Un coordinateur SSI. À l'issue de la phase « candidatures », les candidats admis à concourir seront invités à remettre une prestation de niveau esquisse+ ainsi qu'une maquette. Les prestations attendues, les pièces complémentaires au DCE, ainsi que les conditions de remise des offres et de mise en place de l'anonymat, seront détaillées ultérieurement et transmises à l'unique attention des quatre candidats retenus pour la remise desdites prestations. Les candidats admis à concourir ayant remis des prestations conformes aux exigences fixées dans le règlement du concours se verront attribuer, sur proposition du jury, une prime forfaitaire dont le montant maximum est fixé à 96 300 Euros HT, soit 114 360 Euros TTC (montant de la maquette inclus). Celle-ci constituera une avance sur honoraires pour le lauréat attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction du Groupe Scolaire n° 3 de Coupvray

Description : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction du Groupe Scolaire n° 3 de Coupvray

Identifiant interne : 24.42

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71250000 Services d'architecture, d'ingénierie et de métrage

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualités et compétences de l'équipe candidate appréciées au regard de la précision et de la pertinence des références proposées, démontrant notamment les capacités de maîtrise d'opérations aux enjeux similaires.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualité et pertinence de l'organisation de l'équipe, appréciées sur la base de la note de présentation précisant les capacités, la répartition et le rôle de chacun des membres du groupement au sein d'une réflexion organisationnelle.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Prise en compte dans la note de présentation des problématiques du secteur et des souhaits d'orientation architecturale de la MOA (cf article 1.2 « Précisions programmatiques » du règlement de concours).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité de la réponse au programme (toutes les informations sont disponibles dans le règlement de concours)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Pertinence de la proposition des principes généraux du projet (toutes les informations sont disponibles dans le règlement de concours)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Coût

Description : Cohérence économique du projet (toutes les informations sont disponibles dans le règlement de concours)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Respect du planning (toutes les informations sont disponibles dans le règlement de concours)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Membres du jury : La composition du jury, non définie à ce jour, sera établie conformément aux dispositions des articles R.2162-22 et 24 du Code de la commande publique.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 03/12/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA ; -Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; -Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Val d'Europe agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Val d'Europe agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Melun

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Val d'Europe agglomération

Numéro d'enregistrement : 24770033900010

Adresse postale : Château de Chessy BP 40-Chessy

Ville : Marne la vallée cedex 4

Code postal : 77701

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : dcp@vdeagglo.fr

Téléphone : 0160436617

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle-Case postale 8630

Ville : Melun

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4168111c-f8f9-4655-b9e1-a61cb0cfa238 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 28/10/2024 à 09:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2024